

N°	MISSIONS
1	Contrôler la pollution des eaux destinées à la production d'eau potable ;
2	Caractériser les eaux usées dans le cadre des études des filières d'épuration ;
3	Contrôler les performances épuratoires des stations d'épuration.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Evaluer l'état de la pollution des ressources en eaux susceptibles de servir à l'AEP en collaboration avec les départements concernés ;
2	Etudier l'impact de la pollution sur la production d'eau potable ;
3	Participer à la protection des ressources en eau destinées à l'AEP ;
4	Participer aux études des procédés d'épuration, de réutilisation des eaux usées et de valorisation des sous produits d'épuration ;
5	Evaluer le fonctionnement qualitatif et quantitatif des STEP et proposer des remèdes ;
6	Mettre en œuvre et actualiser la banque de données relative à la pollution des eaux et à la typologie des eaux usées brutes et épurées;
7	Participer aux efforts législatifs et normatifs dans ses domaines d'activité ;
8	Accompagner et assister les laboratoires de l'Office dans ses domaines d'activité ;
9	Participer au processus de décentralisation dans son domaine d'activité avec l'entité concernée de DCE ;
10	Participer aux actions métrologiques en liaison avec l'entité concernée de la DCE ;
11	Planifier les actions de maintenance des équipements ;

12	Programmer et réaliser les études et achats des équipements dans le cadre des procédures en vigueur ;
13	Participer à la formation des laborantins (interne et externe) dans son domaine d'activité ;
14	Assurer la veille technologique et développer la recherche appliquée dans son domaine d'activité en liaison avec les partenaires internes et externes ;
15	Assister les organismes qui le souhaitent dans ses domaines d'activité ;
16	Participer à toutes les actions concernant l'hygiène et la sécurité du Laboratoire.

N°	MISSIONS
1	Actualiser et développer les procédures et les méthodes d'analyses biologiques ;
2	Réaliser les analyses Planctoniques et les essais biologiques ;
3	Assurer la gestion et la qualité des résultats biologiques ;
4	Piloter et gérer toutes les activités relatives à la réception des échantillons.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Actualiser et développer les procédures et les méthodes d'analyses biologiques des eaux ;
2	Réaliser les analyses planctoniques des eaux ainsi que les essais de toxicité vis-à-vis de différents organismes tests ;
3	Assurer la production d'organismes (poissons, daphnies et algues) nécessaires à la réalisation de test de toxicité ;
4	Elaborer les documents inhérents aux procédures techniques et résultats analytiques ;
5	Veiller à la réalisation des essais relatifs aux contrôles de qualité analytique en matière d'analyse biologique en conformité avec les exigences de l'accréditation ;
6	Piloter, gérer et assurer le suivi de toutes les activités de la réception des échantillons d'eaux provenant des clients internes et des clients externes ;
7	Assurer l'édition et la diffusion des rapports et des bulletins d'analyses aux entités concernées ;
8	Accompagner et assister les laboratoires de l'Office en matière de réalisation des analyses biologiques et de contrôle de qualité analytique ;
9	Réaliser des audits techniques des laboratoires ;

10	Participer aux essais inter laboratoires internes et externes ;
11	Participer aux actions métrologiques en liaison avec l'entité concernée de la DCE ;
12	Planifier les actions de maintenance des équipements ;
13	Programmer et réaliser l'achat des produits chimiques et biologiques et des équipements dans le cadre des procédures en vigueur ;
14	Définir les spécifications techniques des équipements et du matériel (produits chimiques et biologiques) ;
15	Contribuer à l'élaboration de normes relatives aux analyses et aux essais biologiques ;
16	Encourager et développer la recherche appliquée dans son domaine d'activité en collaboration avec les entités internes et externes à l'Office ;
17	Participer aux sessions de formation et à l'encadrement des laborantins ;
18	Participer à toutes les actions concernant la sécurité et l'hygiène du Laboratoire ;
19	Assister les organismes qui le souhaitent dans son domaine d'activité.

N°	MISSIONS
1	Actualiser et développer les procédures et les méthodes d'analyses microbiologiques ;
2	Réaliser les analyses bactériologiques et parasitologiques ;
3	Assurer la gestion et la qualité des résultats.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Actualiser et développer les méthodes d'analyses bactériologiques et parasitologiques ;
2	Réaliser les analyses bactériologiques et parasitologiques des eaux ;
3	Elaborer les documents inhérents aux procédures techniques et résultats analytiques ;
4	Veiller à la réalisation des essais relatifs aux contrôles de qualité analytique en matière d'analyse bactériologiques et parasitologiques en conformité avec les exigences de l'accréditation ;
5	Accompagner et assister les laboratoires de l'Office en matière de réalisation des analyses biologiques et de contrôle de qualité analytique ;
6	Réaliser des audits techniques des laboratoires;
7	Participer à la fabrication des matériaux de référence pour les essais inter laboratoires de l'Office ;
8	Participer aux essais inter laboratoires internes et externes ;
9	Participer aux actions métrologiques en liaison avec l'entité concernée de la DCE ;
10	Planifier les actions de maintenance des équipements ;

11	Programmer et réaliser l'achat des produits chimiques et biologiques et des équipements dans le cadre des procédures en vigueur ;
12	Définir les spécifications techniques des équipements et du matériel (produits chimiques et biologiques) ;
13	Contribuer à l'élaboration de normes relatives aux analyses microbiologiques ;
14	Encourager et développer la recherche appliquée dans son domaine d'activité en collaboration avec les entités internes et externes à l'Office ;
15	Participer aux sessions de formation et à l'encadrement des laborantins dans le domaine de la microbiologie ;
16	Participer à toutes les actions concernant la sécurité et l'hygiène du Laboratoire ;
17	Assister les organismes qui le souhaitent dans son domaine d'activité.

N°	MISSIONS
1	Veiller à la fiabilisation des données et indicateurs d'exploitation des installations de production, de transport et de distribution d'eau potable de l'ONEP.
2	Mettre à la disposition des différents utilisateurs des situations détaillées et consolidées de l'ensemble des données et indicateurs d'exploitations des installations d'eau potable de l'ONEP.
3	Maitriser le positionnement, l'état et les mouvements du patrimoine technique de l'ONEP.
4	Assurer la coordination avec les entités centrales et régionales en vue de garantir une desserte convenable des abonnés et clients de l'Office et l'information de la Direction Générale dans l'immédiat en cas de perturbations notables sur l'AEP des centres et villes.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Mettre en œuvre et maintenir en concertation avec DSI, un système d'information pour la gestion des données et indicateurs d'exploitation "GDE", visant la fiabilisation des données à la source et surtout la disposition des données et indicateurs dans des délais courts.
2	Analyser en continu avec les exploitants les différents indicateurs et ratios.
3	Préparer et mettre à la disposition des différents utilisateurs des situations détaillées et consolidées de l'ensemble des données et indicateurs d'exploitations des installations d'eau potable de l'ONEP.
4	Préparer en concertation avec les exploitations des prévisions d'évolution des données et indicateurs d'exploitation d'eau potable.
5	Participer à l'élaboration des documents du « Conseil d'Administration » de l'Office, du « bilan de l'exercice du Contrat-Programme », et des « indicateurs du secteur de l'eau potable ».
6	Elaborer et mettre à jour les procédures du suivi du patrimoine technique de l'ONEP et veiller à leur mise en application au niveau régional.
7	Mettre en œuvre et maintenir en concertation avec DSI et DFI, un système d'information pour le suivi en temps réel des mouvements du patrimoine technique de l'Office ;

N°	ATTRIBUTIONS (Suite)
8	Préparer et mettre à la disposition des différents utilisateurs des situations détaillées et consolidées sur la situation du patrimoine technique de l'Office.
9	Elaborer et mettre à jour les procédures de la gestion du service d'eau potable en cas de perturbations du fonctionnement des installations et équipements.
10	Mettre en œuvre et maintenir en concertation avec DSI un système d'information pour le suivi en temps réel des incidents et perturbations d'AEP ainsi que de leurs effets sur la desserte des clients de l'ONEP.
11	Analyser en continu en concertation avec exploitants les causes et effets des incidents en vue d'identifier et d'engager des actions d'amélioration.
12	Elaborer et mettre à jour en concertation avec les exploitants les fiches et notes techniques sur la situation d'AEP et d'assainissement des centres ONEP : actualisation trimestrielle et occasionnelle (visites Royales,.....).
13	Participer avec les DRi dans la mise en œuvre et le suivi des actions visant l'AEP dans des conditions favorables des clients concernés par les centres déficitaires.
14	Coordonner avec différentes Directions centrales la mise à disposition des DRi des moyens nécessaires (Organisationnels, RH et moyens matériels) pour assurer la continuité du service rendu à la clientèle.

N°	MISSIONS
1	Assister les DRi pour améliorer les performances des installations de production et de distribution;
N°	ATTRIBUTIONS
1	Assister les équipes de métrologie et de recherche de fuites des DRi ;
2	Assister les DRi dans l'élaboration et la mise ne place des plans d'action d'amélioration des performances ;
3	Suivre et évaluer les actions des DRi pour l'amélioration des performances hydrauliques et énergétiques;
4	Assister les DRi pour la généralisation de la télégestion des adductions et des réseaux de distribution ;
5	Mise en œuvre et suivi des grands projets d'amélioration des performances (réhabilitation des stations de traitement, pompage, réseaux de distribution et adductions).
6	Suivre la réalisation des programmes spécifiques (Etudes schémas directeurs et/ou d'extension de réseau de distribution, renforcement des autonomies de stockage de distribution)

N°	MISSIONS
1	Développer la coopération et la communication avec les institutionnels.
1	Traiter les questions et requêtes adressées à l'ONEE par les institutionnels (Chambre des Représentants, Chambres des Conseillers, Ministères, Médiateur, Conseils Régionaux, Conseils provinciaux,)
N°	ATTRIBUTIONS
1	Prendre en charge les doléances des institutionnels et particuliers et préparer les éléments de réponse et les soumettre à la Direction Générale.
2	Coordonner avec les différentes entités de l'ONEE pour préparer les éléments de réponse aux questions posées et élaborer les projets de réponse et les soumettre à Monsieur de Directeur Général pour signature
3	Développer et tenir à jour un Système d'Information concernant les institutionnels : SII (données sur les institutionnels, questions posées, secteurs & activités concernés, réponses ONEE, suivi des engagements de l'ONEE,...)
4	Préparer à la fin de chaque mois d'Octobre un document récapitulatif des questions traitées et adressées aux institutionnels
5	Participer aux réunions des commissions chargées de l'examen de la Loi des Finances
6	Répondre aux requêtes émanant de l'Institution du Médiateur.
7	Répondre aux requêtes émanant du Poste de Coordination Interministérielle (PCI) Préparer un document trimestriel récapitulatif des requêtes du PCI.
8	Développer la communication avec les institutionnels (séminaires, journées d'études, exposés thématiques, visites de terrain, bulletin d'information, ..)

N°	MISSIONS
1	Assister les DRi dans le domaine de la Métrologie et de la recherche des fuites ;
N°	ATTRIBUTIONS
1	Assister les DRi dans les activités de : <ul style="list-style-type: none"> - Recherche de fuites ; - Comptage hydraulique ; - Mesure des rendements des groupes de pompage.
2	Suivre avec les DRi, le programme de modernisation du parc de comptage.
3	Développer les nouveaux CPS pour améliorer les performances du comptage
4	Suivre la mise en place du banc d'essai national pour les essais de compteurs petits calibres.
5	Suivre et évaluer avec les DRi les programmes des équipes de métrologie et de recherche de fuites ;
6	Assister les DRi pour le volet formation en métrologie et RDF;
7	Rechercher, identifier et adopter de nouvelles technologies de métrologie ;

N°	MISSIONS
1	Suivre et développer l'externalisations des activités de l'ONEP ;
2	Assurer l'appui des entités régionales en cas d'incidents majeurs.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Evaluer en continu, en concertation avec les DRi, des besoins en sous-traitance en fonction du plan de charge, des moyens existants et de la nature des prestations de maintenance.
2	Elaborer et mettre à jour, en concertation avec les DRi, les CPS types relatifs aux opérations de maintenance à sous-traiter.
3	Veiller à la mise en œuvre des opérations de sous-traitance.
4	Evaluer périodiquement (tous les 2 à 3 ans) l'externalisation des prestations de maintenance.
5	Elaborer et concrétiser les programmes de création des micro-entreprises ;
6	Assister et accompagner les DRi pour des interventions en cas d'incidents majeurs et en cas de besoins.
7	Procéder en continu à l'inventaire des moyens techniques d'intervention en cas d'incidents majeurs (groupes de pompage, groupes électrogènes, postes de transformation etc.)
8	Participer à l'élaboration et au suivi, avec les DRi et la Division contrôle et sécurité, des plans d'urgence en cas de situation de crise.

N°	MISSIONS
1	Accompagner les entités régionales à améliorer l'aspect hygiène et sécurité en exploitation assainissement
2	Satisfaire les besoins des DRi en gros matériel d'exploitation assainissement suivant les standards optimisés en vigueur
N°	ATTRIBUTIONS
1	Contribuer et mettre à jour le manuel d'Hygiène et Sécurité pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement et le mettre à la disposition des DRi
2	Sensibiliser les DRi à veiller à l'application des mesures et consignes en conformité avec le manuel d'Hygiène et Sécurité
3	Assister les entités régionales à renforcer l'aspect hygiène et sécurité en exploitation assainissement (appui dans les acquisitions du matériel de sécurité, meilleure organisation, suivi métrologique du matériel de sécurité....)
4	Réaliser des visites de suivi et de sensibilisation suivant un programme préétabli aux centres assainissement pour s'enquérir de la situation en matière d'application des mesures d'Hygiène et Sécurité et faire les recommandations d'améliorations si nécessaires
5	Appuyer les DRi, auprès des entités ONEP concernés, à disposer des moyens exprimés pour respecter les mesures d'Hygiène et Sécurité exigées
6	Consolider et analyser les besoins exprimés par les différentes DRi en matière de moyens matériel d'exploitation assainissement (particulièrement gros engins, matériel spécifiques et/ou financé dans le cadre des projets d'assainissement);
7	Programmer et réaliser les opérations d'acquisition n inscrit dans le budget de DPA pour le volet matériel d'exploitation assainissement

8	Définir et mettre à jour, en collaboration avec les entités ONEP concernées, les standards en moyens matériel pour l'exploitation assainissement et veiller à l'application de ces standards de manière optimisée ;
9	Maintenir un état des acquisitions du gros matériel d'exploitation assainissement (Engins d'hydrocurage de réseau et de curage des lagunes, camions bennes...),
10	Assurer le suivi du budget d'équipement au sein de la division patrimoine assainissement ;

SERVICE SECURITE	Réf. DPA.2.3.0
RATTACHEMENT : DIVISION CONTROLE ET SECURITE	Date : 24.04.2012

N°	MISSIONS
1	Assister les entités régionales à améliorer la sécurité des installations et du personnel exploitant.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Assister les entités régionales à améliorer la sécurité du personnel exploitant des installations de l'Office ;
2	Assurer la cohérence des plans de prévention en matière de sécurité du travail;
3	Assister les entités régionales à renforcer la sécurité des ouvrages et des installations de production et de distribution
4	Suivi avec les entités régionales des plans d'urgence en cas de situation de crise;

N°	MISSIONS
1	Traiter les questions et requêtes adressées à l'ONEE par les institutionnels (Chambre des Représentants, Chambres des Conseillers, Ministères, Médiateur, Conseils Régionaux, Conseils provinciaux,)
2	Développer la coopération et la communication avec les institutionnels.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Coordonner avec les différentes entités de l'ONEE pour préparer les éléments de réponse aux questions posées et élaborer les projets de réponse et les soumettre à Monsieur de Directeur Général pour signature
2	Développer et tenir à jour un Système d'Information concernant les institutionnels : SII (données sur les institutionnels, questions posées, secteurs & activités concernés, réponses ONEE, suivi des engagements de l'ONEE,...)
3	Préparer à la fin de chaque mois d'Octobre un document récapitulatif des questions traitées et adressées aux institutionnels
4	Participer aux réunions des commissions chargées de l'examen de la Loi des Finances
5	Répondre aux requêtes émanant de l'Institution du Médiateur.
6	Répondre aux requêtes émanant du Poste de Coordination Interministérielle et assister aux réunions de coordinations hebdomadaires pour prendre en charge les questions qui concernent l'ONEE. Préparer un document trimestriel récapitulatif des requêtes du PCI.
7	Préparer les questions qui risquent d'être posées au Conseil d'Administration de l'ONEE.
8	Développer la communication avec les institutionnels (séminaires, journées d'études, exposés thématiques, visites de terrain, bulletin d'information, ..)

SERVICE GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

Réf. DPA.5.1.0

RATTACHEMENT : DIVISION ATELIERS

Date : 24.04.2012

N°	MISSIONS
1	Assurer la gestion financière, comptable et administrative des activités des Ateliers.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Préparer les prévisions budgétaires avec les services concernés
2	Tenir et suivre les dossiers « coûts et prestations » et facturer les prestations des Ateliers aux directions régionales;
3	Suivre les immobilisations des Ateliers ;
4	Gérer le parc automobile des Ateliers ;
5	Assurer la gestion administrative du personnel des Ateliers ;
6	Suivre le budget de la division ;
7	Assurer la liquidation comptable des lettres de commande et marchés ;
8	Suivre et superviser les applications informatiques de la Division

SERVICE ATELIERS ET METHODES

Réf. DPA.5.2.0

RATTACHEMENT : DIVISION ATELIERS

Date : 24.04.2012

N°	MISSIONS
1	Programmer, suivre et améliorer les prestations fournies par les ateliers.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Suivre et améliorer les méthodes de travail au niveau des ateliers ;
2	Programmer et suivre les missions de maintenance en coordination avec les directions régionales ;
3	Suivre et Exécuter le budget ;
4	Etablir les marchés et lettres de commande ;
5	Contrôler les équipements: groupes électrogènes, groupes électropompes, Compteurs et autres (métrologie).

N°	MISSIONS
1	Gérer les stocks du matériel d'eau.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Consolider et analyser les besoins d'approvisionnement exprimés par les Dri ;
2	Budgétiser et programmer les besoins des Dri et Intermédiaires ;
3	Préparer les dossiers d'engagements pour renouvellement des marchés ;
4	Assurer la réception des produits livrés à DPA/A ;
5	Assister les DRi pour le contrôle et la réception des produits livrés à leurs niveaux ;
6	Assurer la répartition des produits aux Dri et Intermédiaires pour les produits de traitement et articles dont la gestion des marchés est assurée par DPA/A ;
7	Consolider les mouvements des stocks des DRi ainsi que les inventaires et les transmettre à DFI ;
8	Optimiser les transferts d'articles entre magasins, et contrôler les anomalies ;
10	Etablir les reportings.

SECTEUR DE PRODUCTION	Réf. SP.0.0.0
RATTACHEMENT : DIRECTION REGIONALE	Date : janvier 2014

N°	MISSIONS
1	Assurer la gestion de la production de l'eau potable et maintenance des installations dans son aire géographique dans des conditions optimales (continuité du service public, qualité, sécurité et hygiène, protection de la ressource).
N°	ATTRIBUTIONS
Exploitation	
1	Suivre l'exploitation des installations de production d'eau potable relevant du secteur (suivi des statistiques, des incidents, de la continuité de service, de la métrologie et comptage... etc.);
2	Veiller à la sécurité des biens et des personnes relevant du secteur ;
3	Suivre et gérer les ressources en eau du secteur exploitées ou susceptibles de servir à l'AEP;
4	Consolider et analyser les données relatives à l'exploitation des installations de production du secteur ;
5	Mettre en œuvre les actions permettant d'améliorer les performances des installations (choix des options d'AEP, énergie, rendement des adductions, produits de traitement, productivité du personnel ...);
6	Proposer toutes les mesures permettant de pérenniser, sécuriser et améliorer l'AEP dans le secteur;
7	Gérer les besoins d'approvisionnement en produits de traitement et en carburant et lubrifiants;
8	Établir la situation hebdomadaire des produits de traitement ;
9	Définir les besoins en matière d'approvisionnements en matériel à stocker ;
10	Exécuter les tâches prévues dans les procédures de gestion des stocks;
11	Assister et renforcer l'action des unités en cas de besoin;
12	Contrôler et suivre la qualité de l'eau du secteur (programmation, analyses, ...) et assister les agences de service et s mixtes en matière de contrôle de la qualité de l'eau à leur demande ;

13	Assurer la coordination avec le responsable du contrôle qualité des eaux de la région de tous les actes inhérents à la fonction Contrôle de la Qualité des Eaux ;
14	Participer aux travaux de réception des produits de traitement ;
15	Gérer les marchés, confiés au secteur, relatifs à l'exploitation des équipements et installations ;
16	Gérer le budget relatifs aux rubriques exploitation ;
Technique et Maintenance	
17	Programmer et réaliser les opérations d'entretien préventif et curatif des installations ;
18	Suivre et actualiser l'état des installations (inventaires, dossiers machines, diagnostics ...) ;
19	Suivre et évaluer les coûts et dépenses de maintenance curative et préventive ;
20	Gérer les besoins d'approvisionnement en matériel relatifs à la maintenance;
21	Exécuter les grandes opérations de maintenance ;
22	Programmer et réaliser les opérations de réhabilitation et de renforcement d'AEP (maitrise d'œuvre assuré par le secteur de production);
23	Participer aux travaux des essais de réception des équipements;
24	Assurer l'archivage, la gestion et la mise à jour des dossiers techniques des équipements;
25	Réaliser les études d'amélioration de performances relatives aux installations de production (audit énergétique, etc.);
26	Suivre les actions d'amélioration des performances : ratios d'énergie, rendements;
27	Tenir à jour les situations des centres de production (fiche technique, schémas synoptiques,...);
28	Veiller à l'application des actions concernant l'hygiène et sécurité;
29	Gérer les marchés, confiés au secteur, relatifs à la maintenance des équipements et installations;
30	Gérer le budget relatif aux rubriques maintenance;

N°	MISSIONS
1	Assurer la gestion des prestations de service, suivi des réseaux et des installations d'eau et d'assainissement et maintenance de ceux ci au moindre coût et dans des conditions optimales (continuité du service public, qualité, sécurité et hygiène ...);
N°	ATTRIBUTIONS
Technique et Exploitation Eau	
1	Suivre l'exploitation des réseaux d'eau potable des installations relevant de l'agence (suivi des statistiques, des incidents, de la continuité de service, de la métrologie et comptage ... etc.) ;
2	Veiller à la sécurité des biens et des personnes relevant de l'agence ;
3	Consolider et analyser les données relatives à l'exploitation des réseaux d'eau potable et des installations de l'agence ;
4	Mettre en œuvre les actions permettant d'améliorer les performances des réseaux d'eau potable et des installations (choix des options d'AEP, énergie, rendement distribution, productivité du personnel ...);
5	Proposer toutes les mesures permettant de sécuriser et améliorer la distribution au niveau de l'agence;
6	Définir les besoins en matière d'approvisionnements en matériel à stocker ;
7	Exécuter les tâches prévues dans les procédures de gestion des stocks;
8	Gérer les marchés cadres confiés à l'agence;
9	Participer à l'examen des études et des travaux;
10	Tenir à jour les situations d'AEP des centres (fiches techniques, schémas synoptiques, ...etc.);
11	Etablir l'inventaire du patrimoine lors de l'intervention de l'Office;

12	Piloter les phases préparatoires et les actions de sensibilisation dans la prise en charge des nouvelles gérances;
13	Réaliser les opérations des travaux tiers confiés à l'agence;
14	Gérer les besoins d'approvisionnement en carburant et lubrifiants;
15	Programmer et évaluer les opérations d'entretien préventif des réseaux d'eau potable et des installations ;
16	Suivre et actualiser l'état des réseaux eau potable et des installations (inventaires, dossiers machines, diagnostics, plans de réseau, ...) ;
17	Suivre et évaluer les coûts et dépenses de maintenance curative et préventive ;
18	Gérer les besoins d'approvisionnement en matériel relatifs à la maintenance;
19	Renforcer et assister en cas de besoin, les unités dans la maintenance des réseaux de distribution et des installations;
20	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;
21	Assurer l'archivage, la gestion et la mise à jour des dossiers techniques des équipements ;
22	Assurer le contrôle de la qualité des eaux conformément aux normes règlements et procédures en vigueur ;
23	Assurer la coordination avec le responsable du contrôle qualité des eaux de la région de tous les actes inhérents à la fonction Contrôle de la Qualité des Eaux ;

AGENCE MIXTE	Réf. AM.0.0.0
RATTACHEMENT : DIRECTION REGIONALE	Date : janvier 2014

N°	MISSIONS
1	Assurer la gestion de la production, de la distribution et de l'assainissement, et la maintenance des installations au moindre coût et dans des conditions optimales (continuité du service public, qualité, sécurité et hygiène, protection de la ressource, ...) des unités relevant de son aire géographique ;
2	Participer à la généralisation de l'AEP.
N°	ATTRIBUTIONS
Exploitation et maintenance	
1	Suivre l'exploitation des installations de production, de distribution et d'assainissement relevant de l'agence (suivi des statistiques, des incidents, de la continuité de service, de la métrologie et comptage ... etc.) ;
2	Veiller à la sécurité des biens et des personnes relevant de l'agence ;
3	Contrôler et suivre la qualité de l'eau (programmation, et suivi) ;
4	Consolider et analyser les données relatives à l'exploitation des installations de production, de distribution et d'assainissement de l'agence ;
5	Mettre en œuvre les actions permettant d'améliorer les performances des installations de production, de distribution et d'assainissement (choix des options d'AEP, énergie, rendement distribution, productivité du personnel ...) ;
6	Proposer toutes les mesures permettant de pérenniser, sécuriser et améliorer la distribution et le traitement des eaux usées au niveau de l'agence;
7	Définir les besoins en matière d'approvisionnement en matériel à stocker;
8	Exécuter les tâches prévues dans les procédures de gestion des stocks;
9	Assister et renforcer l'action des unités en cas de besoin;
10	Gérer les marchés cadres confiés à l'agence;

11	Tenir à jour les situations d'AEP et d'assainissement des centres (fiches techniques, schémas synoptiques, ...etc.);
12	Établir l'inventaire du patrimoine lors de l'intervention de l'Office;
13	Assurer le suivi des marchés, confiés à l'agence, de co-exploitation des nouvelles stations d'épuration des eaux usées;
14	Participer aux travaux de réception des produits de traitement.
15	Établir la situation hebdomadaire des produits de traitement.
16	Gérer les besoins d'approvisionnement en carburant et lubrifiants.
17	Etablir les dossiers d'engagement pour l'acquisition du matériel et produits dont l'achat est décentralisé.
18	Piloter les phases préparatoires et des actions de sensibilisation dans la prise en charge des nouvelles gérances.
19	Gérer le budget de renouvellement et de fonctionnement.
20	Programmer et évaluer les opérations d'entretien préventif et curatif des installations de production, de distribution et d'assainissement ;
21	Suivre et actualiser l'état des installations de production, de distribution et d'assainissement (inventaires, dossiers machines, diagnostic, plans de réseau;
22	Suivre et évaluer les coûts et dépenses de maintenance curative et préventive ;
23	Gérer les besoins d'approvisionnement en matériel relatifs à la maintenance;
24	Renforcer et assister en cas de besoin, les unités dans la maintenance des installations de production, de distribution et d'assainissement;
25	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;
26	Assurer l'archivage, la gestion et la mise à jour des dossiers techniques des équipements ;

27	Assurer le contrôle de la qualité des eaux conformément aux normes, règlements et procédures en vigueur ;
28	Assurer la coordination avec le responsable du contrôle qualité des eaux de la région de tous les actes inhérents à la fonction Contrôle de la Qualité des Eaux ;